

FOCUS ECO BENIN N° 07/2022

Note de synthèse et d'analyse de la situation macro-économique du Bénin.



Le Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest en plein essor économique, caractérisé par la démocratie et une stabilité politique. Sa croissance économique est fiable, avec une inflation stable, des finances publiques saines et une confiance des Institutions Financières Africaines et Internationales.

Pour atteindre cet essor économique, le Bénin manifeste un fort engagement pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) visant à éliminer la pauvreté, à protéger la planète et à garantir à tous les peuples la paix et la prospérité.

La production économique du pays a traditionnellement été tirée par l'agriculture et les services, principalement les activités d'importation/exportation par le port de Cotonou.

Ce document donne une vue synoptique de l'économie béninoise et présente les perspectives à court et moyen termes. Il présente également l'état d'avancement de l'exécution du Programme d'Action du Gouvernement (PAG), dans le secteur du cadre de vie.

TABLE DES MATIERES

1. Indicateurs conjoncturels clés
2. Monnaie
3. Situation Economique du Bénin
4. Situation Financière du Bénin
5. Climat des affaires au Bénin
6. Exécution du PAG : Focus sur le secteur du Cadre de vie



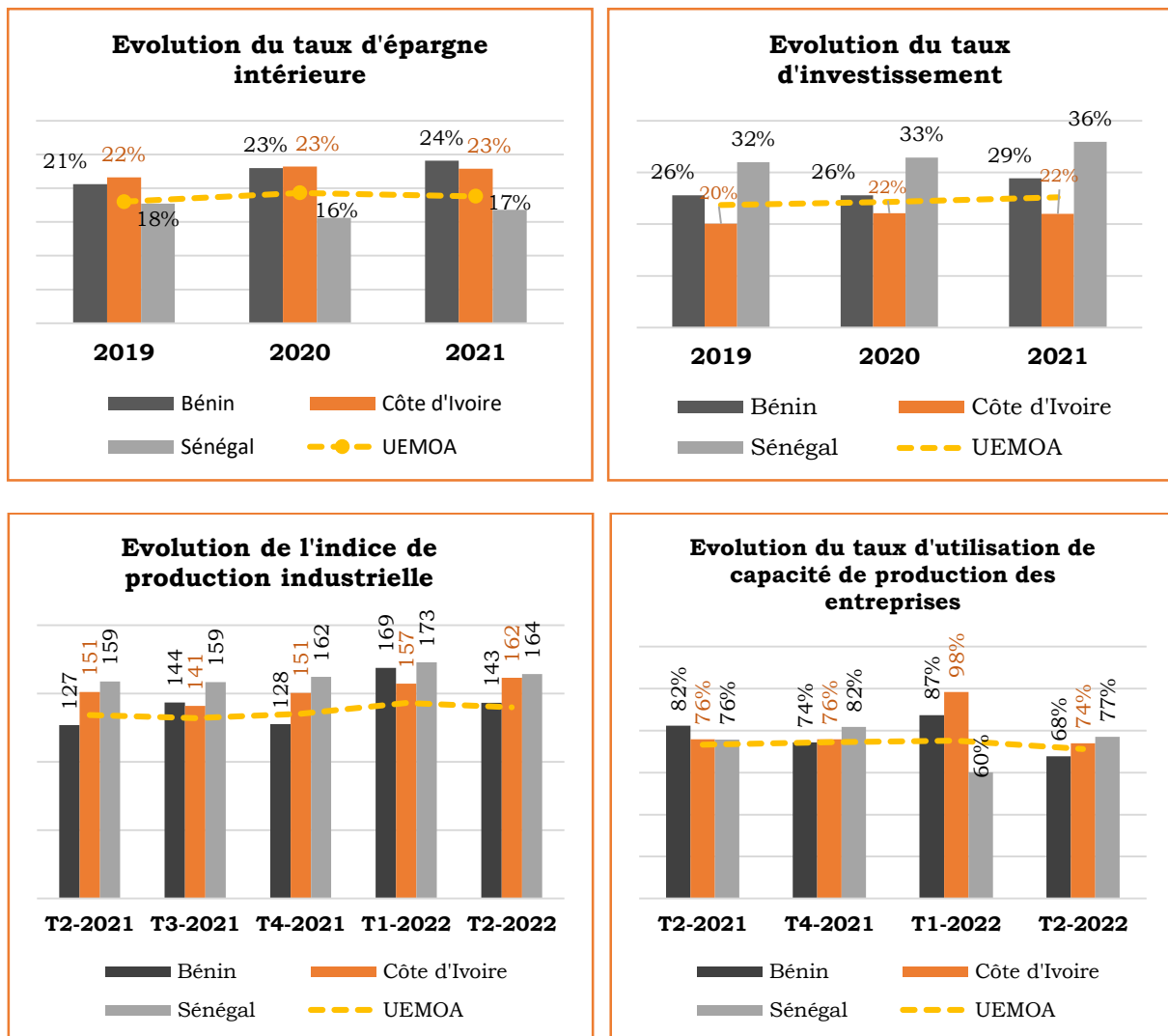
1. INDICATEURS CONJONCTURELS CLES

Tableau 1 : Indicateurs conjoncturels clés d'activités au Bénin

Indicateurs	2021- T2	2021- T3	2021- T4	2022- T1	2022- T2 (*)	2022- T3 (Tendance)
Indice de production industrielle	123,6	143,6	127,6	168,9	143,4	→
Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	92,5	106,0	106,4	106,4	100,8	→
Taux d'utilisation de capacité de production des entreprises	82,3%	67,4%	74,4%	87,40%	67,7%	→
Taux de croissance réelle du PIB (glissement annuel)	7,7%	7,7%	6,7%	5,8%	6,8%	↗

Source : BCEAO, Septembre 2022 ; (*) Données provisoires, (Base des indices : 2013)

Figure 1 : Evolution de quelques indicateurs conjoncturels



Source : BCEAO /UEMOA, Septembre 2022-

(Base des indices : 2013)

2. MONNAIE



Réserves de devises

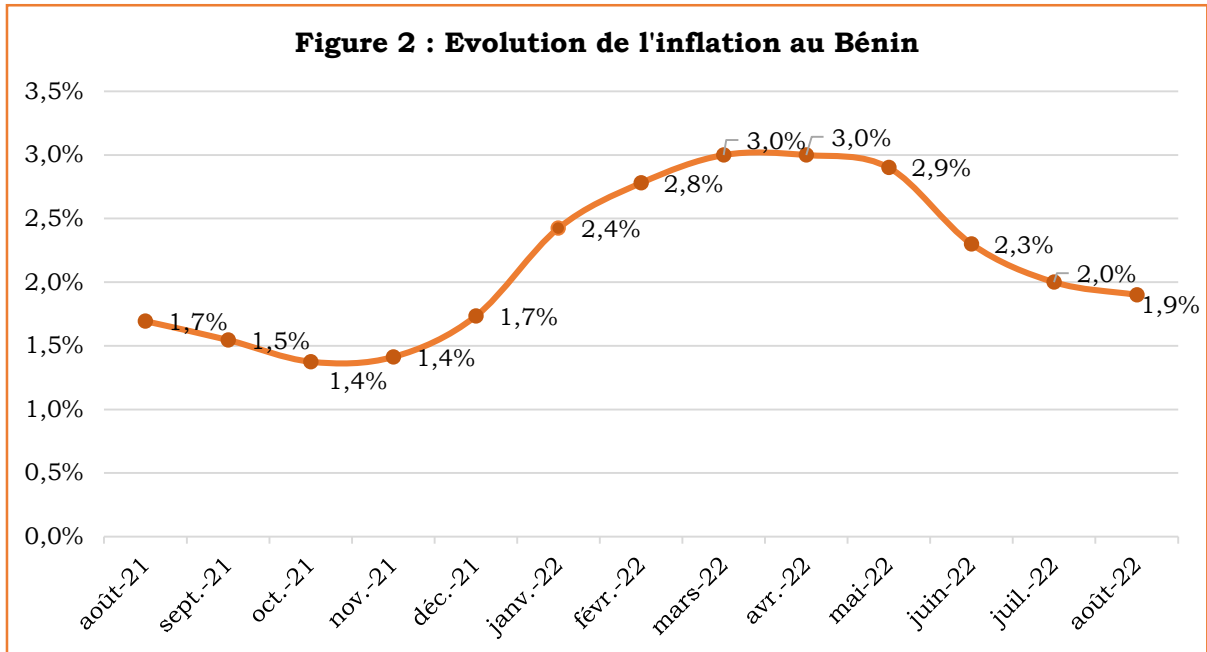
La situation monétaire de l'UMOA (Union Monétaire Ouest-Africaine) est marquée par un accroissement de la masse monétaire en juin 2022. En effet, la masse monétaire a progressé, en rythme annuel, de 4.890,6 milliards FCFA (+12,7%) en juin 2022. La progression de la masse monétaire résulte essentiellement de la hausse des créances des institutions de dépôt sur les unités résidentes de 7.180,9 milliards FCFA (+18,4%), atténuée par la dégradation des actifs extérieurs nets (AEN) de 2.135,5 milliards FCFA (-24,5%).

En glissement annuel, les avoirs extérieurs nets se sont contractés de 2.135,5 milliards de FCFA à fin juin 2022, reflétant la baisse des AEN de la Banque Centrale (-2.047,1 milliards F CFA) et de ceux des autres institutions de dépôt (-88,4 milliards FCFA). L'évolution des AEN de l'Union reflète les sorties massives de capitaux au titre des transferts vers l'extérieur : ces capitaux ont enregistré, en l'espace d'une année, une sortie nette de 2.215,5 milliards de FCFA au 30 juin 2022.

Sur un an, les réserves de change de la Banque Centrale ont baissé de 363,4 milliards FCFA pour ressortir à 13.515,2 milliards de FCFA à fin juillet 2022. Ce niveau de réserves assure aux économies de l'Union 5,2 mois d'importations de biens et services. Il correspond à un taux de couverture de l'émission monétaire de 76,7% contre 77,8% le mois précédent.

3. SITUATION ECONOMIQUE DU BENIN

3.1. Evolution de l'Inflation



Source : INStaD, juin 2022

Au Bénin, l'inflation s'est affichée à 1,9% en aout 2022 (l'INStaD). Comparativement au mois précédent (2,0%), ce taux a ralenti de 0,1 point de pourcentage. Cette baisse mensuelle de l'indice des prix est imputable essentiellement à la diminution des prix des biens de la catégorie :

- « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1%) ;
- « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-2,9%) ;
- « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,1%) ;

Hormis ces catégories de produits, le niveau des prix de toutes les autres est resté stable ou en très légère augmentation. Le poste « transports » a évolué de 0,1% alors que les postes « Restaurants et hôtels » et « communications » sont restés stables sur la période.

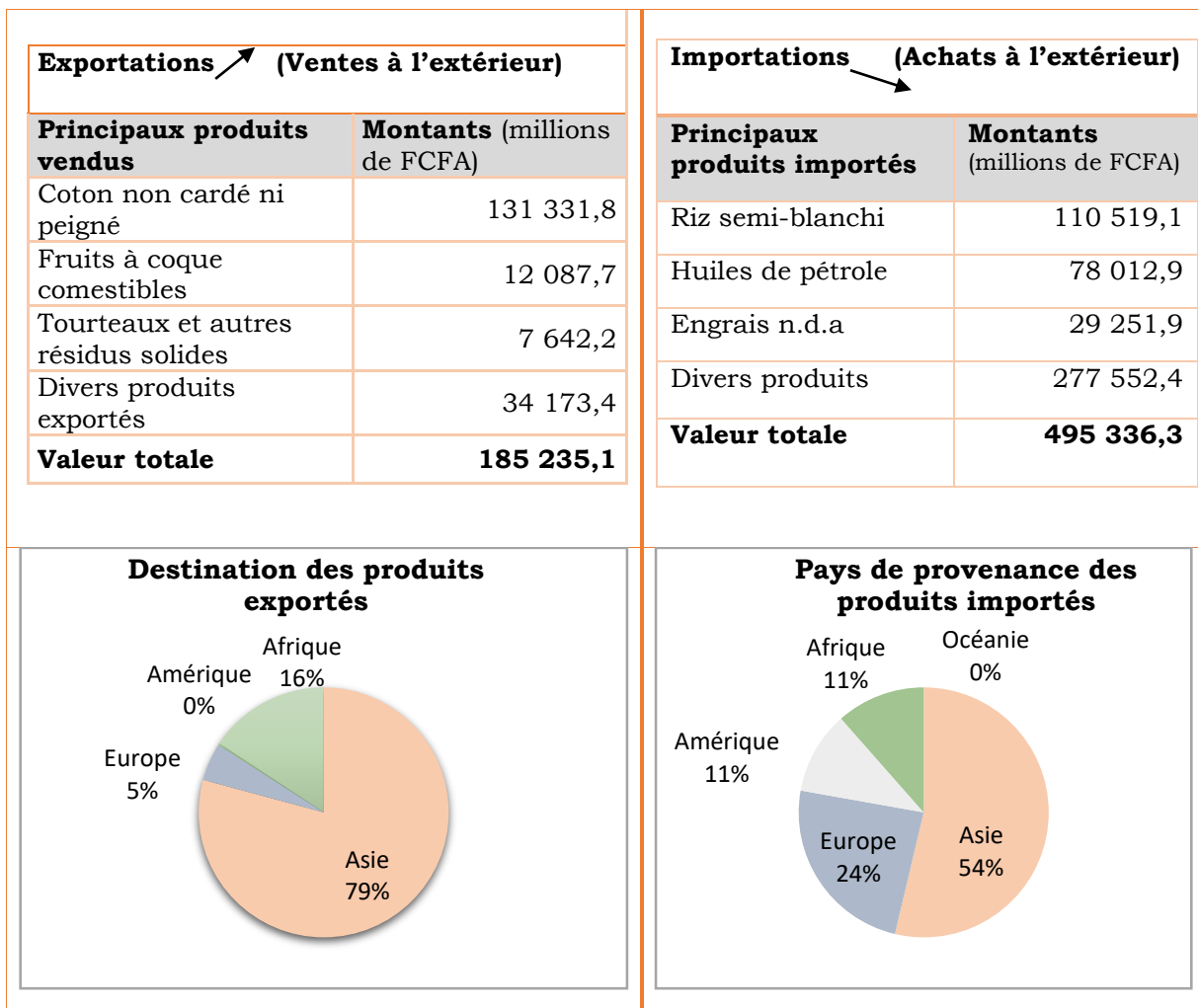
Par ailleurs, le prix des produits importés ont légèrement progressé de 0,2% tandis que ceux des « produits locaux » ont baissé de 1,4%, du fait de la disponibilité et de la saison de certains produits agricoles localement produits.



Hotel Golden Tulip Le Diplôme de Cotonou de la Société SOWAFI-BENIN

3.2. Evolution globale des échanges extérieurs

Figure 3 : Quelques Statistiques du Commerce Extérieur



Source : INStaD, Septembre 2022

Évaluées à 185,2 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2022, contre 176,7 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, **les exportations de marchandises** du Bénin ont connu un accroissement de 4,9%.

Comparativement au deuxième trimestre 2021, la valeur totale des exportations affiche une croissance de 14,9% (en glissement annuel).

Au deuxième trimestre 2022, les principaux produits vendus à l'extérieur, expliquant la hausse des exportations, sont :

- les « **fruits à coque comestibles** (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués » (+6,5 points de pourcentage) ;
- le « **coton** (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » (+5,6 points de pourcentage) ;
- les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (+2,3 points de pourcentage), en termes de réexportations ; et
- les « **tourteaux et autres résidus solides...** » (+1,1 point de pourcentage).

Quant aux **importations de marchandises**, elles sont en baisse par rapport au trimestre précédent. En effet, au deuxième trimestre 2022, elles sont évaluées à 495,3 milliards de FCFA, contre 505,2 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit une régression de 1,9%. Cependant, en glissement annuel, les acquisitions de biens ont connu une augmentation (+2,0%).

Les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué à la baisse des importations du trimestre sous revue sont :

- les « **engrais n.d.a.** » (-2,7 points de pourcentage) ;
- les « **hétérosides, glandes et autres organes et leurs extraits, sérums, vaccins et produits similaires** » (-2,2 points de pourcentage) ;
- le « **fil machine en fer ou en acier** » (-1,5 point de pourcentage) ; et
- les « **autres tubes et tuyaux** » (-1,2 point de pourcentage).

Par ailleurs, la valeur totale des dix (10) **principaux produits exportés** au cours du deuxième trimestre 2022 s'élève à 169,3 milliards de FCFA, soit 91,4% de la valeur des exportations. Le coton est largement en tête des ventes à l'extérieur au cours du trimestre, affichant une valeur de 131,3 milliards de FCFA (115 393,8 tonnes). Il est suivi des « fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), cédés à 12,1 milliards de FCFA (22 479,2 tonnes) ; viennent ensuite les « tourteaux et autres résidus solides... » vendus pour 7,6 milliards de FCFA (168 770,2 tonnes), les « huiles de pétrole ou de

minéraux bitumineux... » pour une valeur de 6,1 milliards de FCFA (10 889,5 tonnes) et enfin le « fil machine en fer ou en acier » vendu pour un montant total de 2,6 milliards de FCFA (4 642,8 tonnes).

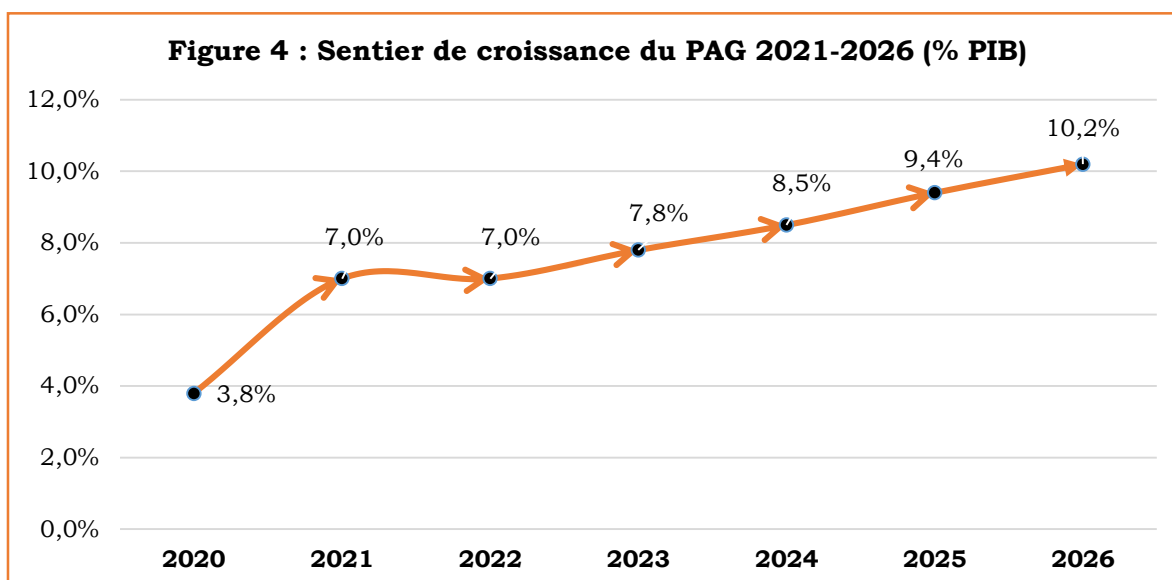
3.3. Perspective économique

• Cadrage macroéconomique à moyen terme 2023-2025

La conduite de la politique économique sur la période 2023-2025 reposera sur le **Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026**, dont la finalité est d'assurer le progrès du Bénin en ce qui concerne les cibles ODD¹ pertinents pour le pays. Afin de renforcer les chances de succès du programme, l'Etat a conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI), le 22 avril 2022, un accord technique de 42 mois au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Elargi de Crédit (MEC).

Le taux de croissance de l'économie s'afficherait à 10,2% en 2026 contre 3,8% en 2020, soit en moyenne 8,3% sur la période 2021-2026. Cette accélération de la croissance économique sera soutenue par les réformes et les investissements à mettre en œuvre dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Servant de levier pour l'investissement privé, l'investissement public sera l'un des principaux moteurs de la croissance au cours des prochaines années. Il sera tiré, entre autres, par la poursuite des grands travaux de construction d'infrastructures socio-économiques.



Source : Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)

¹ Objectifs du Développement Durable

• Principales réformes pour le renforcement du cadre macroéconomique

En vue de renforcer le cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité, le gouvernement met en place quelques réformes prioritaires, notamment :

- Réforme du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB) : rattachement des agents contractuels de l'État au FNRB en termes d'apport de nouvelles ressources, réorganisation des différentes branches ainsi que la répartition des taux de cotisations par branche.
- Digitalisation de la passation des marchés publics (*e-procurement*) : la transformation numérique des marchés publics va générer d'importants gains et progrès tant pour les soumissionnaires que pour les autorités contractantes.
- Création d'une autorité de régulation de l'industrie des jeux de hasard, d'argent et de pari.
- Création de la Banque Postale pour développer des produits simples et abordables, adaptés aux besoins de sa clientèle.
- Transformation institutionnelle de la Direction Générale des Participations de l'État et de la Dénationalisation (DGPEP) à travers :
 - la révision du décret portant statut de la DGPEP ;
 - l'élaboration du plan stratégique et du manuel de procédures ;
 - l'actualisation de la Stratégie Actionnariale de l'État ;
 - l'élaboration et la mise en œuvre du plan de renforcement des compétences de la DGPEP.
- Modernisation des services bancaires du Trésor public à travers la mise en place de nouvelles offres de services (émission de cartes prépayées, élargissement de la clientèle, etc.) et amélioration du système interne d'information.
- Télé-déclaration et télépaiement des impôts fonciers, afin de moderniser les instruments de collecte et de déclaration des impôts fonciers.

• Opérations financières de l'État sur la période 2023-2025

Au regard du cadrage macroéconomique et de la stratégie de gestion des finances publiques, les ressources totales du budget de l'Etat devraient croître de 11,4% en moyenne annuelle sur la période 2023-2025 et les dépenses du budget de l'Etat connaîtraient un accroissement moyen annuel de 5,7% sur la même période.

La politique budgétaire de l'Etat sera axée sur :

- la poursuite de la politique des grands travaux du PAG (agriculture, infrastructures, accès à l'eau et à l'énergie, santé, enseignement technique, numérique, sécurité et défense) ;
- la consolidation des actions sociales, notamment dans le sous-secteur de la protection sociale et l'autonomisation des femmes ;
- la généralisation de l'intégration du genre dans le budget ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme de l'administration territoriale ;
- le renforcement de l'Etat de droit et de la paix (élections législatives).

Tableau 2 : Indicateurs de finances publiques (% du PIB)

(en % du PIB)	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes totales	13%	13,3%	13,8%	14,3%	15,2%	16%
Recettes fiscales	11%	11,3%	11,8%	12,3%	13,3%	14,2%
Recettes non fiscales	2%	2%	2%	2%	1,9%	1,8%
Dépenses totales	20,6%	19%	18,2%	17,8%	18,1%	18,9%
Investissement public	8,6%	7,7%	7,2%	6,8%	7,2%	8%
Autres dépenses	12%	11,3%	11%	11%	10,9%	10,9%
Solde budgétaire global (dons compris)	-6,4%	-4,9%	-3,6%	-2,6%	-2,3%	-2,4%

Source : Direction Générale du Budget (DGB)/MEF

Le déficit budgétaire sera contenu dans la limite soutenable de 3% du PIB, en rapport avec :

- l'amélioration de la mobilisation des recettes du fait de la poursuite et du renforcement de la modernisation des régies financières ;
- la maîtrise des dépenses, notamment les dépenses courantes ; et
- la poursuite de la consolidation budgétaire.



Usine d'embouteillage COCA-COLA DONGA BOTTLING COMPANY

4. SITUATION FINANCIERE

4.1. Recettes des administrations financières de l'Etat : réalisations au 1^{er} semestre 2022

Tableau 3 : Etat des recettes des régies financières au 30 juin 2022

(Millions de FCFA)	2021			2022			Variation
	Prévision Annuelle	Réal. à fin juin (a)	%Réalisé	Prévision Annuelle	Réal. à fin juin (b)	%Réalisé	(%)
Douanes	436 014	203 141,4	46,6%	503 514	249 203,4	49,5%	+22,7%
Impôts	662 014	356 181,9	53,8%	732 215	420 263,7	57,4%	+18,0%
Trésor	140 820	65 642,6	46,6%	149 148	72 473,96	48,6%	+10,4%
Total	1 238 848	624 965,9	50,4%	1 384 877	741 941	53,6%	+18,7%

Source : DGB/MEF

Les régies financières (Impôts, Douanes et Trésor) ont collecté au titre du premier semestre de l'année 2022, des recettes brutes qui s'élèvent à **741 941 millions de FCFA**, en hausse de 116 975 millions de FCFA. Cette hausse qui est portée par l'ensemble des régies financières, correspond à un taux de progression de 18,7% par rapport aux réalisations à fin juin 2021.

4.1.1. Direction Générale des Douanes (DGD) : Recettes douanières

Par nature de droits et taxes, les recouvrements effectués par les services de la DGD au 30 juin 2022 sont retracés dans le tableau n°4 ci-dessous.

Tableau 4 : Point du recouvrement des recettes de la DGD au 30 juin 2022

(Millions de FCFA)	2021			2022			Variation
	Prévision Annuelle	Réal. à fin juin (a)	%Réalisé	Prévision Annuelle	Réal. à fin juin (b)	%Réalisé	Ecart (b-a)
Recettes fiscales	432 514	201 070,4	46,5%	500 014	247 835,5	49,6%	46 765,1
Impôt et taxes sur biens & services	186 100	89 430,3	48,1%	208 586	118 717,9	56,9%	29 287,6
Droits et taxes à l'importation	200 882	91 352,0	45,5%	228 431	104 660,8	45,8%	13 308,8
Droits et taxes à l'exportation	12 222	7 224,0	59,1%	14 727	6 059,3	41,1%	- 1 164,7
Autres recettes fiscales	33 310	13 064,1	39,2%	48 269	18 397,5	38,1%	5 333,4
Recettes non fiscales	3 500	2 071,0	59,2%	3 500	1 367,9	39,1%	-703,1
Total	436 014	203 141,4	46,6%	503 514	249 203,4	49,5%	46 062,0

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGI, juillet 2022

Les produits de recettes brutes recouverts par la DGD à fin juin 2022, s'établissent à **249 203,4 millions de FCFA**, en hausse de **46 062 millions de FCFA** par rapport aux réalisations de recettes à fin juin 2021. Ce qui correspond à un accroissement de **22,7%** en glissement annuel.

Rapportées aux objectifs annuels qui s'élèvent à **503 514** millions de FCFA, les recettes de la DGD affichent un taux de recouvrement de **49,5%** contre 46,6% à fin juin 2021. Au plan institutionnel, les performances obtenues sur la période ont été portées principalement par les recettes des Douanes de Cotonou-port, de Cotonou-Aéroport, de Krake-plage, de Sonahoulou, d'Igolo, de Malanville, de Okeita et de Ségbana. En termes de perspectives d'amélioration des recettes, la DGD se propose entre autres de :

- poursuivre la veille pour le positionnement des navires contenant des produits pourvoyeurs de recettes ;
- poursuivre le renforcement des mesures de recouvrement sur les restes à recouvrer ;
- mettre en œuvre des mesures visant à sécuriser le transit pour en tirer le potentiel de ressources ;
- apurer les déclarations d'admission temporaire de contrôle des entrepôts;
- renforcer la lutte contre la fraude.

4.1.2. Direction Générale des Impôts (DGI)

La situation de recouvrement des recettes de la DGI, par nature d'impôt, au 30 juin 2022 est retracée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Point du recouvrement des recettes de la DGI au 30 juin 2022

(Millions de FCFA)	2021			2022			Variation
	Prévision Annuelle	Réal. à juin (a)	%Réalisé	Prévision Annuelle	Réal. à fin juin (b)	%Réalisé	Ecart (b-a)
Impôts sur Revenus Non Salariaux	205 566,9	104 141,4	50,7%	217 692,2	142 845,9	65,6%	38 704,5
Impôts sur les Revenus Salariaux	93 397	46 974,5	50,3%	100 749,6	53 647,3	53,2%	6 672,8
Impôts sur les Biens et Services	341 975,1	178 752,9	52,3%	365 928,6	194 783,1	53,2%	16 030,2
Impôts sur la Propriété	15 750	19 171,8	121,7%	31 590,3	18 233,7	57,7%	-938,1
Autres Recettes Fiscales	5 325	7 141,4	134,1%	16 254,4	10 753,6	66,2%	3 612,2
TOTAL	662 014	356 182	53,8%	732 215	420 263,7	57,4%	64 081,7

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGI, juillet 2022

Les recettes brutes collectées par l'Administration des Impôts à fin juin 2022 ont enregistré une progression de 18% en glissement annuel, en s'établissant à **420 263,7 millions de FCFA** sur une prévision annuelle de 732 215 millions de FCFA. En valeur absolue, le niveau de progression des produits de recettes

de la Direction Générale des Impôts au 30 juin 2022 correspond à 64 081,8 millions de FCFA. Cette performance est imputable à la bonne tenue des impôts sur les revenus non salariaux, des impôts sur les biens et services et des impôts sur les revenus salariaux en lien avec les réformes mises en œuvre par la DGI.

En rapport avec les données actualisées à fin juin 2021, DGI, les impôts sur les revenus non salariaux sont ressortis à 142 845,9 millions de FCFA au 30 juin 2022 en augmentation de 38 704,5 millions de FCFA (+37,2%) par rapport au montant réalisé à la même période de 2021. Cette embellie s'explique par la bonne performance de l'impôt sur les sociétés, l'acompte d'impôts assis sur le bénéfice et de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers.

Les taxes sur les biens et services sont ressorties à 194 783,1 millions de FCFA au 30 juin 2022 contre 178 752,9 millions de FCFA un an plus tôt : soit un accroissement de 9% correspondant à 16 030,2 millions de FCFA. Elles sont principalement portées par la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA) intérieure (+8,3%), principal pourvoyeur de recettes fiscales** intérieures en dépit des pertes de recettes causées par les mesures de lutte contre la cherté de la vie prises par le Gouvernement. La bonne tenue de la TVA est induite entre autres, par le recouvrement de 47 290,69 millions de FCFA d'arriérés couplé avec les résultats de la réforme des factures normalisées.

Il y a également la bonne tenue de la taxe sur les jeux de hasard (due à la revue du taux de ladite taxe), de la taxe sur GSM et de la TAF (Taxe sur activité financière), en lien avec l'extension de la contribution sur la vente de services de communications électroniques aux transferts d'argent.

S'agissant des impôts sur les revenus salariaux, ils ont connu par rapport au niveau de mobilisation à fin juin 2021, une hausse de 14,2% correspondant à 6 672,8 millions de FCFA en valeur absolue. Ils sont notamment tirés par la composante « salaire civil » (+33%) et « salaire privé » (+6,9%) imputables, entre autres, au réaménagement des impôts sur salaires et la réforme de déclaration des impôts sur salaires et des cotisations sociales sur un même formulaire.

Quant aux impôts sur la propriété, ils ont enregistré un repli de 938 millions de FCFA par rapport à la même période de 2021. Ils ressortent à 18 233,7 millions de FCFA au premier semestre 2022, induits entre autres, par le repli des contrats de l'Etat dans le cadre des travaux du PAG 2.

4.1.3. Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

La situation des recouvrements de la DGTCP par nature de droit est retracée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Point du recouvrement des recettes de la DGTCP au 30 juin 2022

Nature des recettes	2021			2022			Variation
	Prévision Annuelle	Réal. à juin (a)	%Réalisé	Prévision Annuelle	Réal. à fin juin (b)	%Réalisé	Ecart (b-a)
Revenu- Entreprise & Domaine	1 931	433,1	22,4%	1 750	932,9	53,3%	499,8
Droits et Frais Administratifs	8 458	5724,8	67,7%	8 501	4 561,30	53,7%	-1 163,5
Amendes et Condamnations	243	87,1	35,8%	252	176,7	70,1%	89,6
Produits Financiers	15 156	6801,8	44,9%	16 197	3 766,20	23,3%	-3 035,6
Autres Recettes Non Fiscales	70 009	35718,9	51,0%	92 673	50 380,00	54,4%	14 661,1
Recettes Exceptionnelles	45 023	16876,9	37,5%	29 775	12 656,90	42,5%	-4 220
Total recettes non fiscales	140 820	65642,6	46,6%	149 148	72 473,96	48,6%	6 831,4

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGTCP, juillet 2022

Les produits de recettes non fiscales enregistrés par la DGTCP à la fin du premier semestre 2022 s'élèvent à **72 473,9** millions de FCFA sur une prévision annuelle de 149 148 millions de FCFA ; ce qui correspond à un taux de réalisation de 48,6%. Comparativement au montant (65 642,6 millions de FCFA) réalisé à la même période en 2021, le niveau de réalisation des recettes non fiscales a connu une hausse de 6 831,4 millions de FCFA, correspondant à un taux de progression de 10,4%. L'amélioration enregistrée est essentiellement portée par certains droits ayant enregistré un fort taux de réalisation :

- les amendes et condamnations pécuniaires (70,1%) ;
- les droits et frais administratifs (53,7%) ; et
- le revenu de l'entreprise et du domaine (53,3%).

Ces recettes ont vu leur rendement augmenter grâce aux mesures de suivi du recouvrement.

4.2. Dépenses liées au budget de l'Etat au 1^{er} semestre 2022

Au titre des dépenses publiques, cette section présente le niveau de réalisation des dépenses ordinaires et des dépenses en capital.

4.2.1. Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires couvrent les dépenses de personnel, les charges financières de la dette, les dépenses d'acquisitions de biens et services et les dépenses de transfert courant.

Tableau 7 : Evolution des engagements des dépenses ordinaires au 31 juin 2022

(Millions de FCFA)	2021			2022			Variation (glissement annuel)
Nature des dépenses	Prév. annuelle	Montant engagé (a)	%Engagé	Prév. annuelle	Engagé (b)	%Engagé	Taux (%)
Charges financières de la Dette Publique	221 715	137 702,4	62,1%	204 930,2	126 134,4	61,5%	-8,4%
Dépenses de Personnel	410 777	194 580,4	47,4%	425 950	232 253,2	54,5%	+19,4%
Acquisition de biens et services	173 428	60 429,5	34,8%	185 295	77 022,6	41,6%	+27,5%
Dépenses de transfert	304 490	125 028,9	41,1%	282 883	121 275,6	42,9%	-3%
TOTAL	1 110410	517 741,2	46,6%	1 099058	556 685,8	50,7%	+7,5%

Source : DGB, juillet 2022

En engagement, ces dépenses s'établissent à **556 634 millions de FCFA**, correspondant à un taux de consommation de 50,7% de la prévision annuelle (1 099 058 millions de FCFA).

Par rapport à la même période en 2021, les dépenses ordinaires ont enregistré en termes d'engagement comptable, une hausse de (7,5%), tirée notamment par :

- les dépenses d'acquisitions de biens et de services (27,5%) et
- les dépenses de personnel (19,3%).

4.2.2. Dépenses en capital

L'exécution des dépenses en capital à fin juin 2021 et 2022 est retracée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Engagements des dépenses en capital au 31 juin 2022

(Millions de FCFA)	2021			2022			Variation (glissement annuel)
Dépenses en capital	Prévision annuelle	Engagé à fin juin	%Engagé	Prévision annuelle	Engagé à fin juin	%Engagé	Taux (%)
Financement Intérieur	375 802	155 978,7	41,5%	517 500	188 425,9	36,4%	+20,8%
Financement extérieur	221 040	195 030,2	88,2%	295 346	215 552	72,98%	+10,5%
*Prêts	146 600	166 795,9	113,8%	222 746	180 694,9	81,1%	+8,3%
*Dons	74 440	28 234,3	37,9%	72 600	34 857,4	48%	+23,5%
TOTAL	596 842	351 008,9	58,8%	812 846	403 978,2	49,7%	+15,1%

Source : DGB, juillet 2022

L'exécution du budget de l'Etat affiche pour le premier semestre de l'année 2022, des niveaux de consommation des crédits d'investissement en progression par rapport à fin juin 2021. Les dépenses en capital s'établissent à fin juin 2022 à 403 978,2 millions de FCFA en termes d'engagement et

d'ordonnancement, correspondant à 49,7% prévisions annuelles (812 846 millions de FCFA).

La hausse de consommation observée d'année en année, traduit l'efficacité du dispositif de gouvernance des investissements publics qui conditionne l'éligibilité d'un projet dans le portefeuille d'investissement public à la disponibilité d'une étude de faisabilité.

Les secteurs dans lesquels l'exécution des dépenses en capital est en ligne avec cette performance sont notamment les secteurs des infrastructures, l'eau et assainissement, l'enseignement technique, la santé, l'agriculture, l'énergie et le numérique, etc.

Le détail de l'exécution des dépenses en capital à fin juin 2022 se présente par source de financement comme ci-après :

- les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures sont établies à 188 425,9 millions de FCFA en engagement et à 185 214,8 millions de FCFA en ordonnancement, sur une prévision annuelle de 517 500 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 36,4% ;
- les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures atteignent en engagement comme en ordonnancement 215 552,3 millions de FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 73% sur une prévision annuelle de 295 346 millions de FCFA.

4.3. Encours de la dette publique au 31 mars 2022

Au 30 juin 2022, l'encours de la dette publique du Bénin est ressorti à 5 438,7 milliards de FCFA contre 5 180,8 milliards de FCFA à fin mars 2022.

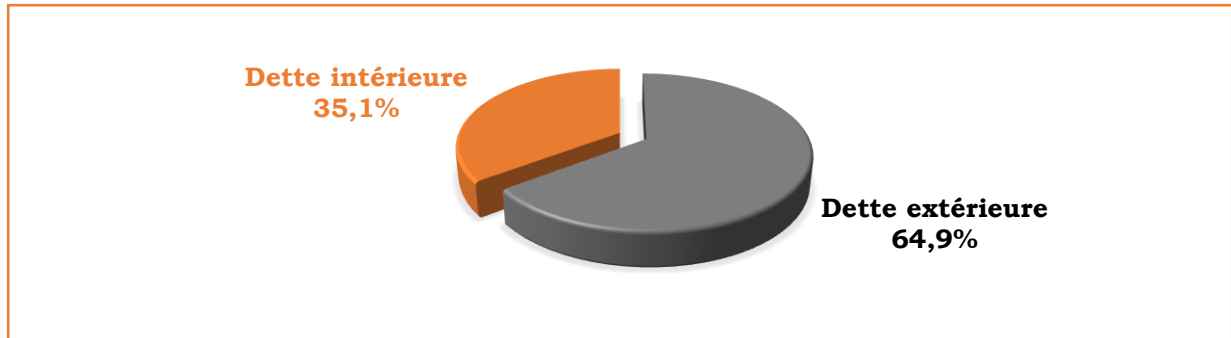
Tableau 9 : Evolution de l'encours de la dette publique

RUBRIQUES (milliards de FCFA)	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022
Emprunts obligataires (a)	1 581,95	1211,36	1161,27	1334,26	1491,79
Bons du Trésor (b)	-	-	-	-	31,80
Financement bancaire en monnaie locale (c)	310,51	311,3	379,37	385,78	384,36
Encours de la dette intérieure (1) = (a) + (b) +(c)	1 892,46	1522,66	1 540,64	1720,04	1907,95
Dette bilatérale (d)	292,33	312,77	309,05	336,7	362,3
Dette multilatérale(e)	1528,67	1566,82	1584,23	1643,67	1668,77
Dettes commerciales (f)	340,54	347,61	352,51	380,99	400,3
Eurobond (g)	771,64	1099,62	1099,38	1099,38	1099,38
Encours de la dette extérieure (2) = (d) +(e)+(f)+(g)	2933,18	3326,82	3345,17	3460,74	3530,75
Encours de la dette publique (1) + (2)	4 825,64	4 849,48	4 885,81	5 180,78	5 438,70

Source : CAA, Juillet 2022

Le taux d'endettement public ressort à **43,3%** à fin juin 2022, décomposé comme suit : **25,7%** du PIB pour la dette extérieure et **17,6%** du PIB pour la dette intérieure. Le taux d'endettement public du Bénin demeure en dessous du seuil communautaire de **70%**.

Figure 5 : Structure de l'encours de la dette publique au premier semestre 2022

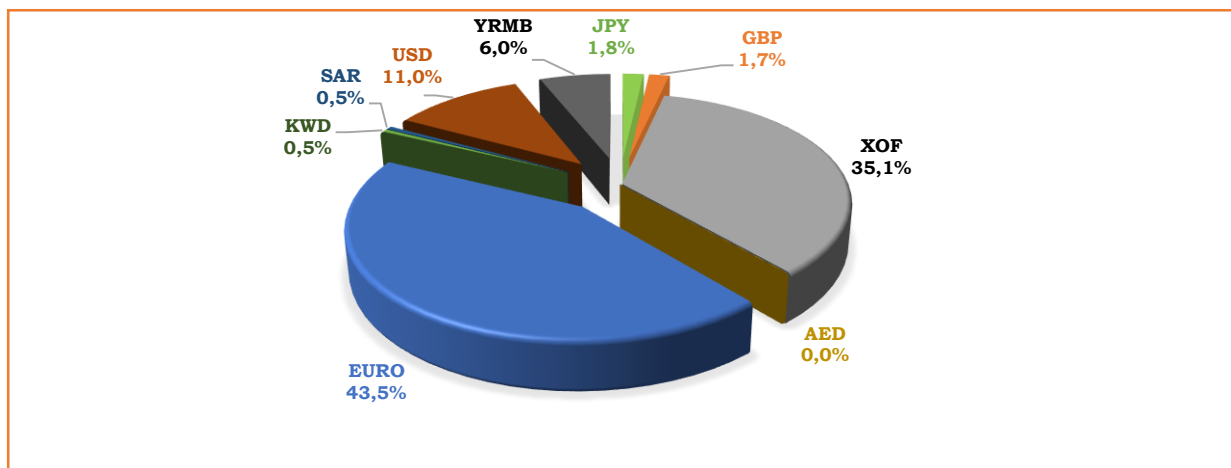


Source : CAA, juillet 2022

La situation de la dette publique du Bénin à fin juin 2022 reflète une dominance de la dette extérieure représentant **64,9%** du portefeuille globale. La dette intérieure ressort alors avec une proportion de **35,1%** de la dette publique globale.

Le risque de fluctuation du taux de change est maîtrisé. En effet, la dette publique est dominée par l'Euro (43,5%) et le FCFA (35,1%) comme le montre le diagramme suivant :

Figure 6 : Répartition de l'encours de la dette publique par devise



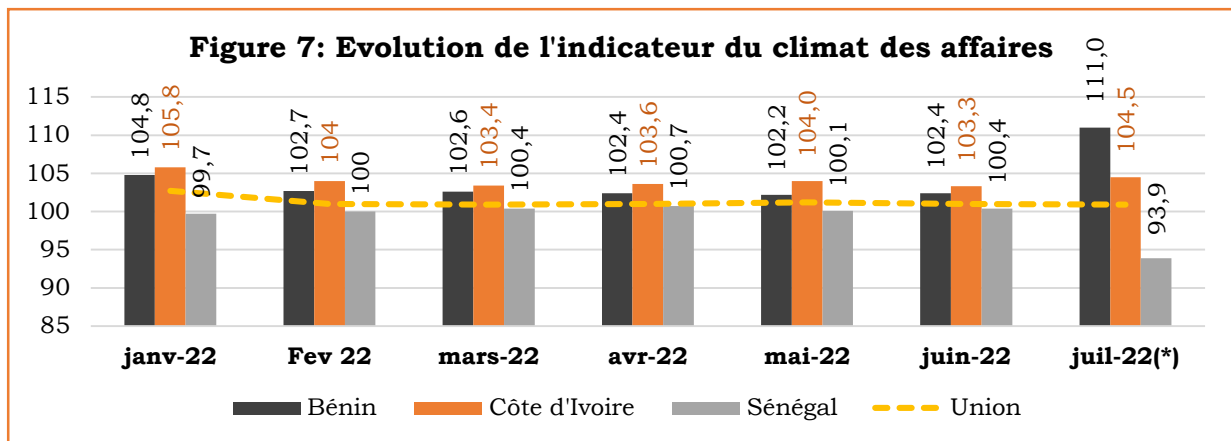
Source : CAA, juillet 2022

La structure de la dette publique du Bénin suivant le critère de la monnaie reste en phase avec la stratégie de mitigation des risques de change associés au portefeuille de la dette. La dette extérieure du Bénin est principalement contractée en devises non fluctuantes comme le montre le diagramme ci-dessus.

5. CLIMAT DES AFFAIRES AU BENIN

5.1. L'indicateur du climat des affaires au Bénin

L'indicateur du climat des affaires est un indice qui synthétise l'opinion des chefs d'entreprises sur la conjoncture économique. Il est calculé à partir des soldes d'opinion des chefs d'entreprises des principaux secteurs d'activités marchandes. Sa moyenne est de 100 ; une valeur de l'indice du climat des affaires supérieure à 100 indique une opinion favorable des dirigeants d'entreprise sur la conjoncture.



Source : BCEAO, Août 2022

Au cours du mois de juillet 2022, l'indicateur du climat des affaires au Bénin s'est maintenu largement au-dessus de sa tendance de longue période. Le graphique ci-dessus montre qu'à fin juillet 2022, l'indice du climat des affaires au Bénin s'affiche à 111 contre 102,4 le mois précédent ; ce qui traduit une opinion très favorable des chefs d'entreprise sur l'évolution de la conjoncture. L'indice a connu une hausse significative et reste au-dessus du niveau moyen (101) des pays de l'UEMOA. De même, son niveau dépasse celui des autres pays de l'Union, notamment la Côte d'Ivoire (104,5) et le Sénégal (93,9) à fin juillet 2022.

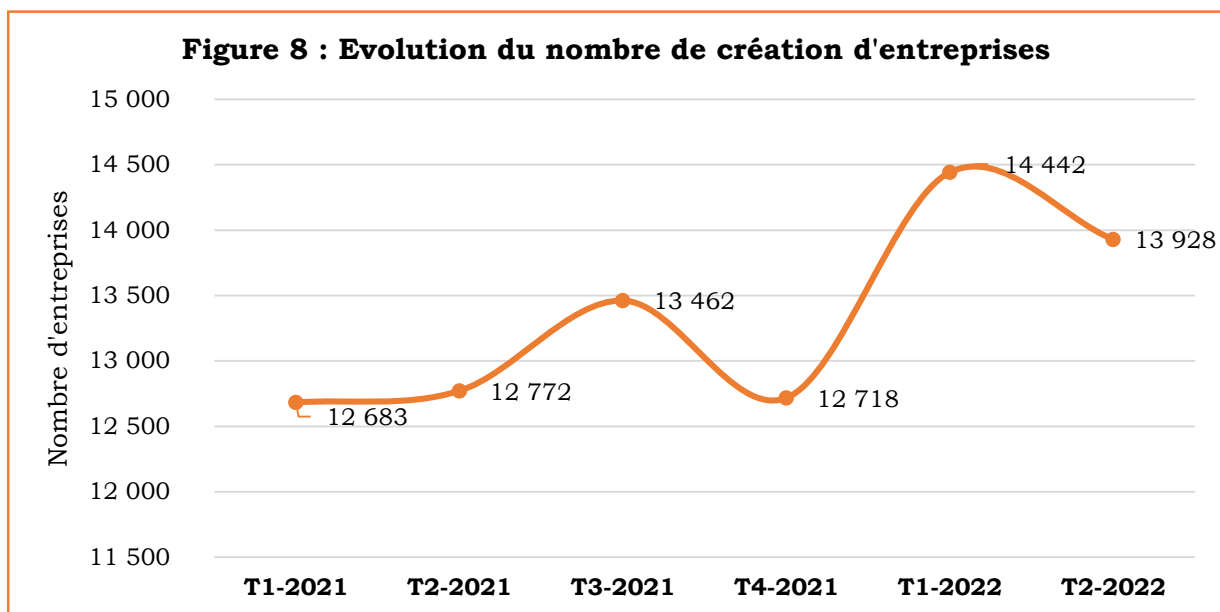




Nouvelle station de Benin Petro, sise au carrefour Cadjèhoun

5.2. Evolution trimestrielle du nombre d'entreprises créées

Les nouvelles orientations d'investissement du PAG 2021-2026 ont influencé la création d'entreprises au Bénin, avec la poursuite des travaux d'investissement du PAG 1 et l'amélioration du climat des affaires, conjuguées à la perte de confiance des entreprises et de l'incertitude accrue des investisseurs à travers le conflit russo-Ukrainien.



Source : APIEx, Juillet 2022

Au 2^{ème} trimestre 2022, le nombre total de créations d'entreprises s'affiche à 13 928 contre 12 772 au 2^{ème} trimestre 2021, soit une hausse annuelle de 1 156 (+9,1%), après une régression trimestrielle de -514 (-3,6%) par rapport à 14 442 entreprises enregistrées au 1^{er} trimestre 2022.

Cette performance annuelle est imputable aux réformes menées par le Gouvernement, notamment :

- la mise en place de la création d'entreprises en ligne « *monentreprise.bj* » ;
- la gratuité du raccordement des PME/PMI à l'eau et à l'électricité ;
- l'exonération fiscale pour toute entreprise sur les 12 premiers mois d'activités; etc.

Toutefois, ces chiffres ne tiennent pas compte des entreprises qui seraient éventuellement tombées en faillite au cours de la période.

**Avec la E-SIM,
on ne s'encombre
plus**

Obtenez en exclusivité votre
carte **sim virtuelle** dans nos
agences ou en nous écrivant
à l'adresse: esim@moov-africa.bj

1^{er} opérateur à proposer la E-SIM au Bénin

+229 55 50 50 50
esim@moov-africa.bj

Un monde nouveau vous appelle

Moov Africa Bénin, Opérateur de téléphonie mobile agréé en qualité d'établissement émetteur de Monnaie électronique



6. EXECUTION DU PAG : FOCUS SUR LE SECTEUR DU CADRE DE VIE

6.1. Quelques réformes dans le secteur du cadre de vie

Afin de rendre davantage visibles les interventions dans le secteur du cadre de vie, trois grandes actions sont en cours de réalisation à travers le PAG II :

- La poursuite de la viabilisation des régions économiques et des zones de forte concentration humaine (pôles de croissance) ;
- L'amélioration de la gestion foncière et de l'habitat ;
- L'aménagement du territoire et promotion du développement durable.

La mise en œuvre de ces actions est déclinée à travers les réformes décrites ci-après :

- Adoption du Code de l'urbanisme avec ses textes d'application qui est un code visant une meilleure utilisation de l'espace nationale avec des villes propres et durables et des domaines publics mieux viabilisés ;
- Adoption du Code de la construction et de l'habitat avec ses textes d'application visant la création d'habitat viabilisé et durable et permettre un meilleur classement Doing Business ;
- Révision de la loi-cadre sur l'environnement) et ses décrets d'application qui vise la promotion du développement durable, la protection et la valorisation des réserves communautaires ;
- Adoption du Code forestier et ses décrets d'application visant l'accroissement de la couverture forestière par la promotion du gaz domestique ;
- Réformes institutionnelles concernant la mission d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), la gestion rentable des infrastructures dans le secteur de l'assainissement et la meilleure valorisation des potentialités économiques locales.

6.2. Synthèse des projets en cours de développement pour la période de 2021-2026

Dans le secteur du cadre de vie, 19 projets ont été entamés en 2016 pour 2 870 milliards FCFA, avec 7 projets totalement achevés en 2021 pour 482 milliards de FCFA. Le reste (12) des projets démarrés au PAG 1 sont en cours d'achèvement dans la période de 2021-2026 pour un montant de 1 747 milliards de FCFA.

A ces projets s'ajoutent 11 nouveaux projets du PAG II dont le coût s'élève à 147 milliards FCFA. **En somme, 21 projets sont en cours d'exécution sur la période de 2021-2026 pour un montant global de 1 894 milliards de FCFA.**

Le tableau suivant présente les principaux projets en cours de développement dans le secteur du cadre de vie au Bénin.

Tableau 10 : Projets, état d'avancement et impacts dans le secteur de cadre de vie

N°	Projets	Coût en milliards de FCFA	Activités menées et quelques Résultats immédiats
1	Assainissement pluvial de Cotonou	262	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes réalisés en 2021 - Exécution à hauteur de 13% des travaux de curage des caniveaux et de drainages des eaux fluviales au pont de Dantokpa. - Construction de 46 km de collecteurs primaires et 90 km secondaires - Aménagement et pavage de 49 km de rues et de 7 bassins de rétention - Acquisition d'équipements pour la collecte de déchets solides - Reconstruction et équipement de l'école des sourds et de laboratoire du centre de santé communautaire.
2	Assainissement pluvial des villes secondaires	381	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage des travaux en septembre 2022 - Démarrage de la construction de 213 km de collecteurs et de 142 km de voiries dans 15 villes - Réalisation des études et construction de 70 km de collecteurs et de 40 km de voiries à Allada, Dassa, Djougou, Kandi, Lokossa, Aplahoué, Pobè
3	Réhabilitation et aménagement des voiries dans d'autres villes du Bénin : asphaltage	273	<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux de pavage et bitumage sont réalisés ainsi que 199 km de voiries primaires, secondaires et tertiaires aménagés. - Sélection en cours des entreprises en charge du reste des travaux : Construction de 410 km de caniveau de drainage d'eau pluviale, la plantation de 21 000 arbres d'alignement et installation de 13 000 lampadaires solaires et des équipements de sécurité.
4	Modernisation de la gestion des boues de vidange et des eaux usées	5	<ul style="list-style-type: none"> - Les installations sanitaires dans les ménages et les établissements publics sont en cours d'amélioration. - Le service de collecte des boues de vidange accessible aux ménages
5	Adaptation des villes aux changements climatiques	42	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 50 000 ml de caniveaux et collecteurs et 10 dalots de franchissement avec pavage de 19700 ml de voies urbaines - Aménagement de 24 ha de surfaces agricoles ainsi que 25 ha d'espaces publics et de forêts urbaines - Aménagement d'une zone naturelle sensible de 77 ha protégée
6	Rénovation du centre commercial et administratif de GANHI	25	<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions touristiques, hôtelières, de loisirs et résidentielles seront promues à l'issue des travaux - Renforcement de la vocation commerciale et de l'image du centre - Rationalisation du patrimoine foncier de l'Etat - Réhabilitation des rues de desserte intérieure et l'accès aux servitudes du littoral et de la berge lagunaire. - Réalisation d'un plan de circulation cohérent avec les aménagements

			<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un programme immobilier privé pour la réhabilitation de leur patrimoine par les propriétaires privés.
7	Développement de programme immobilier d'habitat social et économique	340	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de construction en cours de 3 035 logements et de Voiries et Réseaux Divers secondaire et tertiaire à Ouèdo - Réalisation des travaux de viabilisation du site des logements à Ouèdo à 79,68% de taux d'exécution (juin 2022) - Construction de 500 logements pour abriter le personnel militaire - Viabilisation en cours de 80 ha environ à Togbin, route de pêche - Création d'environ 6 000 emplois nationaux directs dans le cadre des chantiers
8	Construction et rénovation des bâtiments administratifs	100	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de la caserne d'Allada finalisée en fin 2021 - Amélioration du maillage urbain de Cotonou notamment au niveau des liaisons transversales : démolition des bâtiments désaffectés prévue pour décembre 2022
9	Protection du littoral contre l'érosion côtière et développement de la résilience des zones côtières	64	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de protection de la côte à l'Est de Cotonou et celle entre Hillacondji et Grand-Popo contre l'érosion côtière. - La zone côtière du Bénin bénéficie d'un plan d'urbanisme qui est en cohérence avec les actions visant sa mise en valeur - La résilience de la zone côtière face au changement climatique est renforcée
10	Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans les grandes villes	50	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouvrages d'assainissement pluvial sont curés, entretenus et drainent correctement les eaux pluviales - Des unités de tri et valorisations sont disponibles, et le service de ramassage des déchets est accessible aux ménages - Les dépotoirs sauvages de nos villes sont en cours d'éradication - Le service de collecte et de transport des déchets vers les centres d'enfouissement technique est assuré - Le modèle économique du projet mis en place permet de financer les charges d'exploitation
11	Assainissement, aménagement et développement économique des lacs et lagunes	62	<ul style="list-style-type: none"> - Assainissement des plans d'eau par l'enlèvement systématique des engins et techniques de pêche prohibés - Les berges et les terres en amont des plans d'eau sont reboisées - L'écosystème aquatique est restauré par dragage sectoriel des plans d'eau - Mise en place de système de lutte contre la pollution chimique - Mise en place d'un système de gestion et de valorisation de la jacinthe d'eau et des plantes aquatiques proliférantes
12	Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales	47	<ul style="list-style-type: none"> - Les écosystèmes forestiers dégradés sont restaurés. - Les aires communautaires et aires marines de conservation de la biodiversité sont gérées durablement. - La promotion des techniques d'agroforesterie durable est assurée - Les capacités techniques et opérationnelles de l'administration forestière sont renforcées. - Phase concernant les forêts classées et communales sont en cours.
13	Lumières du Bénin	48	Éclairage public solaire de 184 arrondissements
14	Création d'un complexe international à Cotonou	122	<ul style="list-style-type: none"> - L'offre d'espaces de promotion et de renforcement de capacités des artistes est améliorée - Construction d'un hôtel Sofitel et rénovation de du CPA-UNAFRICA - Réhabilitation du stade Mathieu KEREKOU et Construction d'un centre d'affaires moderne

Source : BAI/Présidence, Ministère du Cadre de vie, juin 2022.



Image du Centre Hospitalier et Universitaire de Référence (CHUR) d'Abomey-Calavi, Hôpital de référence en cours de construction par BOUYGUES BATIMENT

Par ailleurs, il existe d'autres éléments plus concrets caractérisant le développement du secteur, notamment :

- **L'exécution à plus de 33% de l'ensemble des travaux de construction de 35 marchés urbains modernes et régionaux :**

Les marchés de la première phase en cours de construction sont au nombre de 20 dont :

- **9 sont en cours de finalisation à Cotonou** : Tokplégbé, Midombo, PK3, Aidjèdo, Wologuèdè, Mènantin, Sainte Trinité, Gbégamey et Cadjehoun;
- **Porto-Novo** : 2 marchés en cours de construction : Ouando et Ahouangbo;
- **Autres villes** : 9 marchés en cours de construction à Ouidah (1) : Pahou ; Abomey-Calavi (1) : Cococodji ; Abomey (1) : Houndjro ; Parakou (1) : Guèma ; Glazoué (1) ; Aplahoué (1) : Azovè ; Natitingou (1); Djougou (1) ; Toffo (1) : Houègbo.

Démarrés en décembre 2019, des hangars de relogement ont été érigés sur des sites aménagés avec un point d'eau, l'éclairage et des locaux sanitaires, offrant parfois un meilleur environnement que l'existant.

La deuxième phase de ces infrastructures marchandes modernes a démarré également et concerne 15 marchés à savoir : Ganhi, Dandji, Saint Michel, Zogbo, Vèdoko, Letondougbe, Yènawa, Agbato, Doudédji, Sainte Rita, Fifadji, Kindonou (à Cotonou) ; Zoca et Xwlaomey (à Abomey-Calavi) ; le marché régional d'Abomey ; et Ladji Farani à Parakou.

D'autres réalisations dans le secteur se présentent comme ci-après :

- Réhabilitation de palais royaux, pavage et assainissement de rues dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Spécial de Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey ;
- Poursuite du programme de 20.000 logements économiques et sociaux;
- Construction (en cours) de la Cité ministérielle à Cotonou, de la Cité administrative technique d'Abomey-Calavi et des Cités administratives départementales ;
- Poursuite de la construction du Siège de l'Assemblée Nationale ;
- Construction d'un château d'eau, et autres infrastructures d'accueil et l'aménagement paysager du site d'accueil des pèlerins à Cotonou (Place Idi Akpakpa, etc.)



Centrale Solaire de 25 MGW de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE).

La réalisation de tous ces projets prévus dans le Programme d'Actions du Gouvernement permettra de faire du Bénin, dans quelques années, un pays vert, au cadre de vie assaini, attrayant et porteur de croissance économique.

GILLES GUERARD,
DIRECTEUR GENERAL

